



L'expatriation avec TGH

Profils recherchés

TGH recrute pour ses missions de solidarité internationale des chefs de projets généralistes ou techniques (notamment en eau, hygiène et assainissement, sécurité alimentaire, psychosocial, éducation, génie civil), des administrateurs, logisticiens, coordinateurs, chefs de mission et consultants.

Les offres de postes sont disponibles sur le site www.trianglegh.org rubrique 'participer'.

Les candidats sont invités à envoyer un CV et une lettre de motivation à l'adresse suivante : recrutement@trianglegh.org

Rémunération

En 2015, TGH fait évoluer sa politique de rémunération pour son personnel expatrié afin de mieux **valoriser l'expérience et les responsabilités** et d'**offrir des perspectives d'évolution à chacun**, tout en conservant une **grille volontairement simplifiée et totalement transparente**.

Grille de salaires

Salaires mensuels bruts en euros

Chef de mission	de 2 300 € à 2 800 €	selon expérience sur un poste similaire et selon la mission
Adjoint au Chef de mission Coordinateur de zone Coordinateur opérationnel	de 2 300 € à 2 500 €	selon expérience sur un poste similaire
Coordinateur sectoriel Coordinateur logistique Coordinateur administratif	de 1 800 € à 2 300 €	selon expérience en solidarité internationale
Autres postes	de 1 550 € à 2 100 €	selon expérience en solidarité internationale

- ✓ applicable à partir du 1^{er} février 2015 pour les missions Algérie, Corée du Nord, RCA et Soudan
- ✓ applicable à partir du 1^{er} mai 2015 pour les autres missions

L'expérience acquise en dehors de TGH est valorisée.

L'expatrié bénéficie également d'une prime d'ancienneté après 3 années passées au sein de TGH.

Statut

Chaque expatrié bénéficie d'un statut salarié, quel que soit son niveau d'expérience. Il signe un contrat de droit français, à durée déterminée, dit d'usage.

Couverture sociale et médicale

Les expatriés partant pour plus de 3 mois sont couverts par la Caisse des Français de l'Étranger (CFE) pour la sécurité sociale de base.

Ils bénéficient également d'une assurance complémentaire santé (remboursant les frais de santé à hauteur de 100% des frais réels), d'une assurance rapatriement et d'une assurance prévoyance (décès / invalidité). Ces assurances sont complètement prises en charge par TGH.

Conditions d'expatriation

Le **logement** est mis à disposition et pris en charge par l'association.

Une **indemnité *per diem***, calculée en fonction du niveau de vie local, est versée sur le terrain.

Des temps de repos sont prévus tous les 3 mois pour permettre à l'expatrié de se reposer régulièrement. Il s'agit alternativement de jours de repos offerts par l'association et de jours de congés payés cumulés dans le cadre du contrat de travail.

- ✓ **Congés payés** : après 6 mois de mission, 12 mois, 18 mois etc...

L'expatrié bénéficie de 12 jours ouvrés et d'un aller/ retour jusqu'au domicile pris en charge par l'association.

- ✓ **Jours de repos supplémentaires offerts** : après 3 mois de mission, 9 mois, 15 mois etc...

L'expatrié bénéficie de 7 jours calendaires et d'une allocation de voyage.

Un **accompagnement émotionnel / psychologique** est proposé pour certaines missions, pour prévenir de potentielles difficultés. Cet accompagnement est également disponible à la suite d'un évènement difficile ou si l'expatrié en ressent le besoin.

Cet accompagnement est assuré par des psychologues cliniciens expérimentés dans le domaine de la solidarité internationale, en toute confidentialité.

Dans certains cas, **des avantages peuvent être proposés pour le conjoint et les enfants accompagnant l'expatrié** sur le terrain : couverture sociale et médicale, assurance rapatriement, trajets A/R mission-domicile, une indemnité pour les enfants, une participation aux frais de garde ou de scolarité, et un logement indépendant pour la famille.

Préparation au départ

Des briefings individuels sont organisés au siège de l'association avant le départ. Les frais de transport, d'hébergement (si nécessaire) et de repas sont pris en charge par TGH. Ces briefings permettent de rencontrer l'équipe siège, de comprendre le mandat et la stratégie de l'association, d'être formé aux procédures internes et de recevoir les informations nécessaires à la prise de poste. Des briefings complémentaires sont organisés à l'arrivée sur la mission.

Les demandes de visa avant le départ et les démarches légales dans le pays d'expatriation sont assurées par TGH et les frais sont à la charge de l'association.

Le départ en mission est organisé par l'association. Des frais de bagages supplémentaires peuvent être remboursés sur justificatif à hauteur de 100 €.

Les frais médicaux liés au départ (vaccination, visite médicale, constitution d'une petite pharmacie personnelle) sont pris en charge.

Accompagnement au retour de mission

Les expatriés bénéficient d'un maintien de leur couverture santé au retour de mission.

Une journée de débriefing est proposée quelques jours / semaines après le retour de mission, les frais sont pris en charge par l'association. Ce débriefing permet d'échanger sur l'expérience vécue en mission, d'un point de vue à la fois professionnel et personnel. Il permet également d'évoquer les souhaits d'évolution de l'expatrié et les perspectives à venir.

TGH favorise l'évolution interne et accompagne autant que possible les expatriés dans leur parcours professionnel.

TGH est partenaire de l'association [Résonances Humanitaires](#). Cette association accompagne les expatriés au retour de mission, en les aidant à valoriser leur expérience dans la solidarité internationale et à réorienter leur parcours s'ils en ressentent le besoin.